

Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes  
du 15 mars 2019

**n°03.a - D 15.03.2019**

*L'an deux mil dix-neuf, le quinze mars à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**4.1. Compte financier 2018 : Les Houches**

**4.2. Affectation du résultat 2018 : Les Houches**

**Membres présents :** LEVY Patrick, BERNARD Sébastien, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LBATH Ahmed, BARBIER Emmanuel, CHAZE-MAGNAN Ludivine, GAILLARD Isabelle, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, WENDLING Olivia, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, ROGEAT Elise, GARNIER Jocelyne, LOUIE France-Dominique, VIANNET Sylvie.

**Membres représentés :** LEBARBE Thomas (procuration à LBATH Ahmed), LECCIA Marie-Thérèse (procuration à RACHIDI Walid), FILIPPI Lionel (procuration à COURTOIS Hervé), CHATEL Murielle (procuration à GUINET Eric), BOLF Edith (procuration à BARBIER Emmanuel).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L711-1 et suivants,  
Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,  
Vu les statuts de l'Université Grenoble Alpes,  
Vu l'avis favorable de la commission des finances du 7 mars 2019,

#### Article 1 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- **1 104 709** € d'autorisations d'engagements dont :
  - **0** € en personnel ;
  - **961 703** € en fonctionnement ;
  - **143 006** € en investissement.
- **1 109 829** € de crédits de paiements dont :
  - **0** € en personnel ;
  - **1 002 298** € en fonctionnement ;
  - **107 531** € en investissement.
- **1 189 095** € de recettes ;
- **79 266** € de solde budgétaire.

#### Article 2 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- **41 989,87** € de résultat patrimonial
- **116 193,67** € de capacité d'autofinancement
- **-67 500,85** € de variation de fonds de roulement

#### Article 3 :

Le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de **41 989,87** € aux reports à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le compte financier 2018 et l'affectation du résultat des Houches.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	22
Membres représentés	5
Nombre de votants	27
Voix favorables	27
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le compte financier 2018 et l'affectation du résultat des Houches.**

Publié le : 22/03/2019

Transmis au Rectorat le : 22/03/2019

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 15 mars 2019

Pour le Président et par délégation

La Directrice générale des services adjointe,  
Martine PEVET

Pour le Président et par délégation  
La Directrice générale des services adjointe  
Martine PEVET

Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes  
du 15 mars 2019

n°03.b - D 15.03.2019

*L'an deux mil dix-neuf, le quinze mars à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**4.1. Compte financier 2018 : SID**

**4.2. Affectation du résultat 2018 : SID**

**Membres présents :** LEVY Patrick, BERNARD Sébastien, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LBATH Ahmed, BARBIER Emmanuel, CHAZE-MAGNAN Ludivine, GAILLARD Isabelle, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, WENDLING Olivia, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, ROGEAT Elise, GARNIER Jocelyne, LOUIE France-Dominique, VIANNET Sylvie.

**Membres représentés :** LEBARBE Thomas (procuration à LBATH Ahmed), LECCIA Marie-Thérèse (procuration à RACHIDI Walid), FILIPPI Lionel (procuration à COURTOIS Hervé), CHATEL Murielle (procuration à GUINET Eric), BOLF Edith (procuration à BARBIER Emmanuel).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

### Article 1 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- **4 389 229**€ d'autorisations d'engagements dont :
  - **0** € en personnel ;
  - **4 304 883** € en fonctionnement ;
  - **84 386** € en investissement.
- **4 407 357** € de crédits de paiements dont :
  - **0** € en personnel ;
  - **4 299 851** € en fonctionnement ;
  - **107 506** € en investissement.
- **4 806 655** € de recettes ;
- **399 298** € de solde budgétaire.

### Article 2 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- **275 007,38** € de résultat patrimonial
- **546 756,69** € de capacité d'autofinancement
- **1 767 240,90** € de variation de fonds de roulement

### Article 3 :

Le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de **275 007,38**€ aux reports à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le compte financier 2018 et l'affectation du résultat du SID.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	22
Membres représentés	5
Nombre de votants	27
Voix favorables	27
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le compte financier 2018 et l'affectation du résultat du SID.**


Publié le : 20/3/19

Transmis au Rectorat le : 20/3/19

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 15 mars 2019

Pour le Président et par délégation

La Directrice générale des services adjointe,  
Martine PEVET

  
Pour le Président et par délégation  
La Directrice générale des services adjointe  
Martine PEVET

Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes  
du 15 mars 2019

**n°03.c - D 15.03.2019**

*L'an deux mil dix-neuf, le quinze mars à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**4.1. Compte financier 2018 : SIMSU**

**4.2. Affectation du résultat 2018 : SIMSU**

**Membres présents :** LEVY Patrick, BERNARD Sébastien, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LBATH Ahmed, BARBIER Emmanuel, CHAZE-MAGNAN Ludivine, GAILLARD Isabelle, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, WENDLING Olivia, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, ROGEAT Elise, GARNIER Jocelyne, LOUIE France-Dominique, VIANNET Sylvie.

**Membres représentés :** LEBARBE Thomas (procuration à LBATH Ahmed), LECCIA Marie-Thérèse (procuration à RACHIDI Walid), FILIPPI Lionel (procuration à COURTOIS Hervé), CHATEL Murielle (procuration à GUINET Eric), BOLF Edith (procuration à BARBIER Emmanuel).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

### Article 1 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- **1 231 777** € d'autorisations d'engagements dont :
  - 0 € en personnel ;
  - **958 660** € en fonctionnement ;
  - **273 117** € en investissement.
- **1 125 942** € de crédits de paiements dont :
  - 0 € en personnel ;
  - **882 755** € en fonctionnement ;
  - **243 187** € en investissement.
- **1 284 347** € de recettes ;
- **158 405** € de solde budgétaire.

### Article 2 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- **76 484,18** € de résultat patrimonial
- **438 548,11** € de capacité d'autofinancement
- **190 887,79** € de variation de fonds de roulement

### Article 3 :

Le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de **76 484,18** € aux reports à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le compte financier 2018 et l'affectation du résultat du SIMSU.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	22
Membres représentés	5
Nombre de votants	27
Voix favorables	27
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le compte financier 2018 et l'affectation du résultat du SIMSU.**



Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes  
du 15 mars 2019

n°03.d - D 15.03.2019

*L'an deux mil dix-neuf, le quinze mars à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**4.1. Compte financier 2018 : SIUAPS**

**4.2. Affectation du résultat 2018 : SIUAPS**

**Membres présents :** LEVY Patrick, BERNARD Sébastien, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LBATH Ahmed, BARBIER Emmanuel, CHAZE-MAGNAN Ludivine, GAILLARD Isabelle, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, WENDLING Olivia, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, ROGEAT Elise, GARNIER Jocelyne, LOUIE France-Dominique, VIANNET Sylvie.

**Membres représentés :** LEBARBE Thomas (procuration à LBATH Ahmed), LECCIA Marie-Thérèse (procuration à RACHIDI Walid), FILIPPI Lionel (procuration à COURTOIS Hervé), CHATEL Murielle (procuration à GUINET Eric), BOLF Edith (procuration à BARBIER Emmanuel).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

### Article 1 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- **730 274** € d'autorisations d'engagements dont :
  - **0** € en personnel ;
  - **679 432** € en fonctionnement ;
  - **50 842** € en investissement.
- **777 871** € de crédits de paiements dont :
  - **0** € en personnel ;
  - **715 174** € en fonctionnement ;
  - **62 697** € en investissement.
- **786 040** € de recettes ;
- **8 169** € de solde budgétaire.

### Article 2 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- **52 339,42** € de résultat patrimonial
- **155 490,14** € de capacité d'autofinancement
- **129 358,18** € de variation de fonds de roulement

### Article 3 :

Le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de **52 339,42** € aux reports à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le compte financier 2018 et l'affectation du résultat du SIUAPS.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	22
Membres représentés	5
Nombre de votants	27
Voix favorables	27
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le compte financier 2018 et l'affectation du résultat du SIUAPS.**


Publié le : 20/3/19

Transmis au Rectorat le : 20/3/19

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 15 mars 2019

Pour le Président et par délégation

La Directrice générale des services adjointe,  
Martine PEVET

  
Pour le Président et par délégation  
La Directrice générale des services adjointe  
Martine PEVET

n°03.e - D 15.03.2019

*L'an deux mil dix-neuf, le quinze mars à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**4.1. Compte financier 2018 : Université Grenoble Alpes agrégé (avec SACD)**

**4.2. Affectation du résultat 2018 : Université Grenoble Alpes agrégé (avec SACD)**

**Membres présents :** LEVY Patrick, BERNARD Sébastien, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LBATH Ahmed, BARBIER Emmanuel, CHAZE-MAGNAN Ludivine, GAILLARD Isabelle, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, WENDLING Olivia, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, ROGEAT Elise, GARNIER Jocelyne, LOUIE France-Dominique, VIANNET Sylvie.

**Membres représentés :** LEBARBE Thomas (procuration à LBATH Ahmed), LECCIA Marie-Thérèse (procuration à RACHIDI Walid), FILIPPI Lionel (procuration à COURTOIS Hervé), CHATEL Murielle (procuration à GUINET Eric), BOLF Edith (procuration à BARBIER Emmanuel).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

### Article 1 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- **4484** ETPT sous plafond et **1085** ETPT hors plafond
- **467 017 115** € d'autorisations d'engagements dont :
  - **370 369 799** € en personnel ;
  - **72 585 444** € en fonctionnement ;
  - **24 061 872** € en investissement.
- **472 475 599** € de crédits de paiements dont :
  - **370 304 129** € en personnel ;
  - **71 002 983** € en fonctionnement ;
  - **31 168 487** € en investissement.
- **474 276 621** € de recettes ;
- **1 801 023** € de solde budgétaire.

### Article 2 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- **3 246 613** € de variation de trésorerie
- **904 841,36** € de résultat patrimonial
- **10 795 103,37** € de capacité d'autofinancement
- **4 317 204,61** € de variation de fonds de roulement

### Article 3 :

Le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de **904 841,36** € aux reports à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le compte financier 2018 et l'affectation du résultat de l'Université Grenoble Alpes agrégé (avec SACD).*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	22
Membres représentés	5
Nombre de votants	27
Voix favorables	27
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le compte financier 2018 et l'affectation du résultat de l'Université Grenoble Alpes agrégé (avec SACD).**

Publié le : 20/3/19

Transmis au Rectorat le : 20/3/19

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 15 mars 2019

Pour le Président et par délégation

La Directrice générale des services adjointe,  
Martine PEVET

*Martine Pevet*  
Pour le Président et par délégation  
La Directrice générale des services adjointe  
Martine PEVET

Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes  
du 15 mars 2019

n°03.f - D 15.03.2019

*L'an deux mil dix-neuf, le quinze mars à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**4.1. Compte financier 2018 : Université Grenoble Alpes (hors SACD)**

**4.2. Affectation du résultat 2018 : Université Grenoble Alpes (hors SACD)**

**Membres présents :** LEVY Patrick, BERNARD Sébastien, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LBATH Ahmed, BARBIER Emmanuel, CHAZE-MAGNAN Ludivine, GAILLARD Isabelle, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, WENDLING Olivia, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, ROGEAT Elise, GARNIER Jocelyne, LOUIE France-Dominique, VIANNET Sylvie.

**Membres représentés :** LEBARBE Thomas (procuration à LBATH Ahmed), LECCIA Marie-Thérèse (procuration à RACHIDI Walid), FILIPPI Lionel (procuration à COURTOIS Hervé), CHATEL Murielle (procuration à GUINET Eric), BOLFF Edith (procuration à BARBIER Emmanuel).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

### Article 1 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- **4484** ETPT sous plafond et **1085** ETPT hors plafond
- **459 561 124** € d'autorisations d'engagements dont :
  - **370 369 799** € en personnel ;
  - **65 680 765** € en fonctionnement ;
  - **23 510 560** € en investissement.
- **465 054 600** € de crédits de paiements dont :
  - **370 304 129** € en personnel ;
  - **64 102 905** € en fonctionnement ;
  - **30 647 566** € en investissement.
- **466 210 484** € de recettes ;
- **1 155 884** € de solde budgétaire.

### Article 2 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- **459 020,51** € de résultat patrimonial
- **9 538 114,76** € de capacité d'autofinancement
- **2 297 221,59** € de variation de fonds de roulement

### Article 3 :

Le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de **459 020,51** € aux reports à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le compte financier 2018 et l'affectation du résultat de l'Université Grenoble Alpes (hors SACD).*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	22
Membres représentés	5
Nombre de votants	27
Voix favorables	27
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le compte financier 2018 et l'affectation du résultat de l'Université Grenoble Alpes (hors SACD).**


Publié le : 20/3/19

Transmis au Rectorat le : 20/3/19

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 15 mars 2019

Pour le Président et par délégation

La Directrice générale des services adjointe,  
Martine PEVET

  
Pour le Président et par délégation  
La Directrice générale des services adjointe  
Martine PEVET